

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 — — 13 —
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 16 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
4 — 13 — — soir, Express.
7 — 11 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
5 — 47 — — soir, Omnibus.
9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez M^{me} ASSAILLY, MM. JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^e, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

On nous mande de Copenhague qu'à cette heure-ci, heure suprême pour le Danemark, presque tous les partis sont d'accord sur l'opportunité de faire entrer toute la monarchie danoise dans la Confédération germanique.

C'est à ce projet que se rattacherait le voyage du prince de Glücksbourg.

On télégraphie de Copenhague, en date du 8 juillet, à l'agence Havas :

Le *Dagbladet* publie aujourd'hui un article de fond par lequel il adhère aux idées exprimées dans l'article communiqué qu'il a publié la veille.

Le *Dagbladet* avoue l'isolement du Danemark; il doute que l'île de Fionie puisse être utilement défendue, et comme la flotte alliée doit être avant peu supérieure à la flotte danoise, il juge nécessaire que le gouvernement fasse décider par le rigsråd la question de savoir s'il ne serait pas désirable que le Danemark demandât directement à ses adversaires un armistice et la paix, ou s'il faut continuer la guerre jusqu'à la dernière extrémité.

Le *Dagbladet* demande qu'une résolution soit prise sans délai.

A Copenhague, trois faits très-significatifs se produisent à la fois : la mission du prince Jean à Berlin; la conversion subite du journal scandinave le *Dagbladet*, qui passe des excita-

tions les plus guerrières aux conseils de la paix; enfin la chute du ministère Monrad.

Cette coïncidence est évidemment le signal d'un changement complet dans l'attitude du Danemark.

Après les énergiques désespoirs d'une lutte à outrance, le gouvernement et le peuple danois sont bien forcés de se résigner à offrir des négociations et à subir des sacrifices. Tout porte à croire que le moment en est venu; plus on retarderait maintenant cette résolution, plus le Danemark verrait grandir ses pertes et ses dangers.

On lit dans le *Morning Post* :

La motion de M. Disraéli n'a eu qu'un résultat médiocre et à peu près insignifiant, excepté en ce qui concerne la stabilité du ministère.

Mais les débats qui ont eu lieu pendant les dernières séances suffissent pour faire comprendre au public les intentions respectives du ministère et de l'opposition.

Lord Palmerston et M. Disraéli ne proposent pas plus l'un que l'autre de déclarer la guerre à l'Allemagne. Quel que soit le résultat de la discussion entre les ministres et l'opposition, le Danemark sera toujours abandonné dans cette lutte inégale qu'on l'a engagée à entreprendre contre ses deux puissants ennemis.

Les journaux anglais sont remplis par les débats du Parlement. A la chambre des communes, la motion de M. Kinglake relative à la question préalable a été votée à l'unanimité. Quant au scrutin qui a donné 18 voix de majorité au ministère, il impliquait la question de confiance.

A la chambre des lords, où le vote a lieu par procuration, le ministère avait réuni 4 voix de majorité avec les voix des membres présents, c'est-à-dire sur 242 membres présents, 119 pour l'opposition, 123 pour le gouvernement; mais les suffrages émis par procuration ayant donné 58 voix à l'opposition et 45 voix seulement au ministère, la majorité s'est trouvée déplacée, et, en résumé, le gouvernement a eu 9 voix contre lui.

On écrit de Londres à l'agence Havas :

« L'ambassadeur de Prusse est fort irrité, et cela se conçoit. Il prétend que les dépêches publiées par le *Morning-Post*, sont apocryphes, et le *Morning-Post*, de son côté, soutient que ces dépêches sont exactes.

« Ce qui, aux yeux du diplomate prussien et dans la pensée générale compliquée et aggrave l'affaire, c'est que lord Palmerston semble se préoccuper très-peu de cette publication et de ses conséquences, encore bien que la publication ait été faite par un journal connu pour être son organe.

« L'ambassadeur de Prusse a sollicité une audience du comte Russell, qui a été très-embarrassé pour expliquer au diplomate prussien la conduite du premier lord de la Trésorerie. Il a dit qu'il en référerait à lord Palmerston.

« Lord Palmerston a persisté, malgré toutes les observations de son collègue, dans son insouciance peut-être affectée à cet égard. L'ambassadeur est naturellement de plus en plus furieux. On prétend que, dans une conversation récente avec un diplomate allemand qui avait mis sur le tapis une question, lord Palmerston aurait dit : « En vérité, je ne puis

comprendre le mécontentement de M. l'ambassadeur de Prusse; si les pièces sont apocryphes et contiennent des faussetés, comme il le prétend, à quoi bon s'en émouvoir comme il le fait? Je comprendrais mieux son mécontentement si les dépêches publiées par le *Morning-Post* étaient authentiques et exactes, sinon quant à la forme, au moins quant au fond. »

On croit que les débats sur la motion de M. Disraéli seront moins longs qu'on ne l'avait pensé. Un grand nombre de membres du parti conservateur brûlent d'envie de se rendre dans leurs terres. Les libéraux paraissent toujours avoir grande confiance dans le résultat du vote. Les conservateurs se flattent d'obtenir un succès dans la Chambre des Lords.

« Peu de personnes croient à une combinaison pacifique qui ferait entrer le Danemark dans la Confédération germanique. Si un tel projet venait à se réaliser, le roi Christian aurait besoin des baïonnettes allemandes pour se maintenir sur le trône. »

On lit dans le *Journal de Posen* du 5 juillet :

« Les Russes ont pendu dans le district de Lamose deux insurgés nommé Prenjina et Filis.

« Le 20 juin, le général Bellegarde a fait pendre dans le village de Kielbowo (district de Radom) un paysan nommé Blaise Komorowski, accusé de participation à l'insurrection.

« Le même jour, dans la ville de Yendreyow (district de Kicke), les Moscovites ont pendu Jean Schouwaiski, officier des troupes insurrectionnelles.

FEUILLETON.

23

OTTO GARTNER

(Suite.)

— Mais son père, repris-je tristement.
— Un père qui comblerait le déficit de sa caisse en violentant sa fille! une fille qui se serait jouée des plus purs sentiments d'un jeune homme! cela n'est pas digne de nous. Trahi de la sorte, relève la tête, mon fils, on peut avoir le cœur brisé et l'âme haute.
— Voyons les choses comme elles sont, continua ma mère après une pause, M. Duclos songe depuis longtemps à son neveu, mais il ignore les liens secrets qui peuvent s'être formés dans le cœur de sa fille. Passera-t-il outre, si Laurence parle avec la fermeté qu'on peut attendre d'elle? l'avenir le dira; mais, en attendant, tes affaires, mon pauvre ami, ne sont ni meilleures ni pires qu'avant.

— Ma mère, m'écriai-je en me levant tout-à-coup, vous savez que M. Legallois m'a proposé de me racheter ma part d'intérêt dans la mine, moyennant une somme de... en argent comptant; je vais offrir cette somme à M. Duclos.

— Mais, mon cher Otto, s'il accepte l'argent et refuse sa fille?

— Oh! croyez-vous que j'ai songé à un marché de ce genre. Non, non, jamais mon sort ne dépendra que de Laurence.

— Très-bien; cependant, quel est ton but?

— De rendre service au père de celle que j'aime.

— Tu n'en as pas d'autre? reprit-elle en secouant la tête.

— Eh! ma mère, ne faut-il pas aussi se rendre possible?

— Ah! voilà une parole sensée, mon bon fils, et j'aime à l'entendre sortir de ta bouche, parce qu'elle me prouve que tu n'as point la vaine pensée de faire un de ces sacrifices héroïques qui naissent dans l'exaltation et s'évanouissent dans la faiblesse. Il ne faut pas s'y tromper, en effet, les dévouements absolus, sans un retour indirect sur notre intérêt propre, sont, de leur nature, impossibles. Dieu, s'étant réservé de donner en pur don, n'a pas voulu que, nous, nous puissions faire abstraction complète de nous-mêmes. Dans l'acte le plus généreux, résolu par un cœur humain, il y a un but personnel: ce but peut être élevé, mais il existe, et nous devons nous en rendre compte, afin de mesurer nos forces. On

sacrifie sa fortune, sa vie même pour ceux qu'on aime, quand on estime réellement que l'amour vaut mieux que la fortune et la vie; mais il faut être bien sûr de cette préférence avant de s'engager; car reculer ensuite serait une honte. Ainsi, tu le sens, ton offre faite, quoi qu'il arrive, il faudra la tenir.

— Telle est aussi mon intention.

— Même si ton amour est méprisé?

— S'il est méprisé, ma mère, je ne le mépriserais pas, moi! il vaut mieux que mon argent.

— Eh bien, le sort en est jeté; prends un peu de repos, va ensuite, et que la Providence achève ce que tu as commencé au milieu de tant d'angoisses. Mais, sois courageux, mon cher fils, aie toujours devant les yeux le renversement possible de toutes tes espérances.

XII.

Le lendemain matin, à huit heures, j'arrivais à la Saulaie, M. Noblot me reçut, je ne puis pas dire avec des transports de joie, le digne garçon était accablé du malheur de M. Duclos, mais avec toutes les démonstrations de l'attachement le plus vrai.

— Mon cher Gartner, me dit-il, les premiers compliments faits, tenez, j'étais là à vous écrire;

mais comment arrivez-vous tellement à point nommé? Savez-vous donc quelque chose?

— Je sais tout.

— Déjà! comme les mauvaises nouvelles vont vite!... Hein! quel événement!... et cette inconcevable fatalité, toujours la nuit, toujours des billets, jamais la plus petite trace, et quel que soit le gardien! Oh! vous êtes bien justifié, mon pauvre Gartner, même aux yeux des sottés gens qui avaient pu vous soupçonner il y a quelques mois.

— C'est vraiment inexplicable, répondez-je.

Et en parlant ainsi, je traduisais faiblement ma pensée. Je me trouvais en face d'un double mystère. Puisque, cette fois, Laurence était absente, son somnambulisme supposé n'expliquait plus rien. Mais la première fois? ne l'avais-je pas vue? était-ce donc un rêve? Grand Dieu! quel empire une imagination frappée peut-elle avoir sur nos sens pour les égarer à ce point? N'importe, j'avais dû me tromper, tout me le prouvait désormais.

— Inexplicable! reprit Noblot, au point que M. Duclos me disait hier matin : « On pourrait croire que je me vole moi-même. Aussi vais-je donner ma démission et payer avec mon cautionnement; il me restera soixante-dix mille francs pour toute fortune,

» Le 23 juin, les Russes ont pendu un habitant de Bodzentin, M. Stanislas Zygarlowicz, comme coupable de participation à l'insurrection nationale.

» Le général d'artillerie Zaitrow a été nommé au commandement de la citadelle de Varsovie, en remplacement du feu général Yermoloff. Ce Zaitrow s'est distingué par les persécutions dont il a accablé les populations de Kalioz et de Lomza depuis 1861. Il est à craindre que les malheureux prisonniers de la citadelle n'aient beaucoup à souffrir de la barbarie de ce personnage.

» Le général d'artillerie Kryjanowski, adjoint à Mourawieff, n'a pu s'entendre avec le gouverneur de Lithuanie, dont l'humeur devient de plus en plus cruelle et ombrageuse; il vient d'être appelé à d'autres fonctions et remplacé par le général Chroustchhoff, gouverneur de Lublin. C'est le général Kostanda qui remplace ce dernier. Le gouverneur militaire d'Augustow, général Baklanow, commandant la 8^e division de l'armée, a été remplacé par le général Soholewski. »

Le roi de Grèce a mis fin subitement à son voyage à travers l'archipel hellénique et est rentré à l'improviste à Athènes. Le motif de ce retour soudain n'est pas expliqué; la tranquillité, dit une dépêche, est parfaite dans tout le royaume.

On écrit de Vienne que le roi de Prusse, selon la promesse qu'il en a faite à son allié, pendant leur séjour à Kissengen, ira bientôt faire une visite à l'empereur d'Autriche. Il sera suivi de M. de Bismark et du général Manteuffel, et passera, dit-on, cinq jours au palais de Schönbrunn.

On lit dans le Times :

Les dernières nouvelles venues du Mexique constatent que partout où flotte le drapeau français la prospérité et le bien-être des populations s'accroissent journellement.

A la Vera-Cruz, par exemple, le produit des douanes a été pour le mois de mai de 278,461 piastres, présentant ainsi une augmentation de 70,000 piastres sur les recettes du mois précédent, qui offrait lui-même des chiffres plus forts que mars et février.

Voilà, ajoute le Times, des chiffres qui parlent plus haut que tous les arguments.

Nous empruntons les extraits suivants à des correspondances adressées de Paris, le 7 juillet, au Phare de la Loire :

La flotte anglaise prête à prendre part à la guerre danoise porte, d'après une appréciation approximative, 375 canons. Pour cette même guerre, 48,000 hommes de troupes effectives n'attendraient qu'un ordre de marche. En

attendant, la flotte en question est toujours à Spithead.

Nonobstant tous les démentis officiels, la Gazette de Cologne soutient la conclusion d'une coalition entre la Prusse, l'Autriche et la Russie. Elle écrit :

« Les trois grandes puissances se garantissent non-seulement toutes leurs possessions actuelles, mais elles se réservent un droit absolu d'intervention en Pologne. Elles contestent aussi le droit national (1) des peuples dans le Nord et dans le Sud, c'est-à-dire en Italie et dans la Scandinavie. »

Le même journal prétend également savoir que la Russie et l'Angleterre auraient posé une question aux Tuileries pour savoir combien de temps encore l'occupation de Rome durerait. Cela n'est pas probable.

La Correspondance générale croit être en mesure d'annoncer qu'un des agitateurs les plus actifs, M. Seifried, colonel d'un corps d'insurgés, a été arrêté dans la province de Cracovie.

On dit que d'après un traité entre la France, la Turquie et la Russie, 25,000 Circassiens passeraient comme colons en Algérie.

Je crois que le moment approche où tout le monde reconnaîtra que les documents publiés par le Morning-Post sont parfaitement authentiques. Plusieurs journaux allemands avouent déjà qu'ils sont exacts dans le fond, sinon dans la forme; or, il est clair que la forme est ici une question secondaire.

On m'assure que ces documents, ou du moins la copie de ces documents a coûté un million. Je voudrais bien pouvoir vous dire qui a payé ce million et qui l'a touché, mais vous me croirez sans peine si je vous répons que je ne suis pas assez savant pour cela. Je pourrais tout simplement vous dire qui ne l'a pas payé, qui ne l'a pas touché, mais je suppose que vous en savez autant que moi à ce sujet et je passe mon chemin.

Il ne manque pas de journaux pour croire que la divulgation de ces secrets diplomatiques amènera un rapprochement entre la France et l'Angleterre; le Post prétend même que c'est déjà chose faite; je n'oserais pas aller si loin, je l'avoue, et pourtant je crois bien que ce sera là la résolution finale du singulier et triste imbroglio auquel nous assistons depuis l'origine du conflit dano-allemand.

Je ne me dissimule pas cependant que c'est l'Angleterre qui a le plus à faire pour que ce résultat puisse être atteint, et si l'on en juge par ce qui se passe au sein du parlement, l'Angleterre est plutôt disposée à rester les bras croisés qu'à faire quoi que ce soit pour qui que ce soit.

Mais il ne faut pas toujours se fier aux appa-

(1) Sous ce dernier nom, elles entendent le droit des peuples de choisir eux-mêmes la forme de leur gouvernement.

rences, et puis il se peut que le cabinet de St-James, dont l'existence précaire tient à un fil, cherche à devenir populaire et à assurer son avenir en tenant d'une main plus ferme le drapeau de l'Angleterre.

Paris, 8 juillet. — J'apprends que, dans l'espace de deux jours, les Austro-Prussiens n'ont pas imposé moins de 25,800 fr. à la ville de Wibourg (Jutland), qui compte à peine 11,000 habitants.

On parle d'un mémoire sur la révolte d'Algérie que l'émir Abd-el-Kader aurait adressé d'Egypte à l'Empereur.

La question du taux de l'intérêt paraît avoir été l'objet de vifs débats au sein du conseil d'Etat. On croit que la solution est ajournée à une période assez éloignée. Le taux légal de l'intérêt est supprimé depuis six ou sept ans en Italie.

On annonce comme très-prochaine la publication au Moniteur d'un rapport de M. Béhic sur les résultats de la liberté de la boulangerie. Tout le monde sait aujourd'hui que l'événement a donné tort aux prévisions des partisans de la réglementation. La fabrication s'est en général améliorée et les prix ne se sont pas élevés. Le nombre des boulangeries nouvelles est à Paris de 105 et à Lyon de 117. Les boulangeries foraines ont rendu de grands services. On dit que le rapport de M. Béhic signalera quantité de faits nouveaux d'un véritable intérêt, et qu'on pourra y voir la preuve que la liberté de la boulangerie, provisoirement introduite, reste définitivement acquise.

Le Moniteur de l'Algérie publie en tête de ses colonnes l'ordre du jour suivant :

« Au quartier-général, à Alger,
le 3 juillet 1864.

» Le général de division, sous-gouverneur, chargé par intérim du gouvernement général de l'Algérie, étant mandé en France, les fonctions qui lui sont attribuées seront provisoirement exercées par M. le général de division Morris.

» Le gouverneur-général par intérim,

» Signé : E. DE MARTIMPREY. »

Cet ordre du jour est suivi de la proclamation suivante, adressée à l'armée :

« Au quartier-général, à Alger,
le 4 juillet 1864.

» Soldats,

» L'heure est venue de vous féliciter des résultats qu'au prix de votre sang et des plus rudes fatigues, votre courage et votre persévérance viennent d'obtenir. Partout l'insurrection est vaincue.

» La circulation se rétablit au milieu des tribus, naguère en armes; la confiance renaît avec l'ordre; les rapports commerciaux, les travaux de toute nature tendent à reprendre leur cours.

» Des mesures sévères, de justes réparations garantiront dans l'avenir le maintien de votre œuvre. Pendant sa réalisation, les regards de l'Empereur vous ont constamment suivis.

» Vos succès, votre bien-être, les soins dont vous étiez l'objet, n'ont cessé d'intéresser la sollicitude impériale. Bientôt elle se manifestera par des récompenses pour lesquelles des propositions ont été demandées par le ministre de la guerre dans sa bienveillance pour cette armée qu'il a longtemps commandée.

» Mais, même à cause du prix qu'elles doivent conserver, ces récompenses sont toujours rares et elles ne suffiraient pas à soutenir les vertus militaires des troupes, si, dans l'armée française, il n'existait un ressort plus puissant, dans le sentiment d'avoir accompli son devoir, conquis quelque gloire et bien servi sa patrie.

» Soldats, que cette pensée fasse battre vos nobles cœurs d'un légitime orgueil ?

» Le gouverneur-général par intérim,

» Signé : E. DE MARTIMPREY. »

Une note du Moniteur de l'Algérie annonce que M. le général vicomte de Martimprey, gouverneur-général par intérim, est parti pour la France mardi, par le courrier.

Ce journal publie, en outre, les nouvelles suivantes du sud, qui annoncent la défaite complète de l'insurrection :

« Par dépêche télégraphique en date du 3 juillet, le général commandant la division d'Oran a annoncé qu'après avoir visité Zamorah, Dar-ben-Abdallah, il était arrivé le 2 à Ras-el-Onseur, au camp du général Rose. Il a trouvé réunis sur ce point des représentants de toutes les djemâas au nombre d'environ cinquante cents.

» Le général, après leur avoir reproché leur conduite, leur a fait connaître ce qu'il attendait d'eux à l'avenir. Tous ont paru soumis et repentants.

» Dès le 3 au matin, les douars ont repris leurs campements et commencé les travaux de la récolte.

» Des postes ont été établis sur la route de Tiaret, où la circulation sera rétablie complètement dès le 5 juillet.

» Les nouvelles du Dahra sont excellentes, et le calme renaît de tous côtés. »

Une dépêche de Marseille donne les nouvelles suivantes de l'Algérie :

« Les avis d'Alger sont du 5. Le gouverneur-général par intérim a fait annoncer que les opérations combinées des quatre colonnes Rose, Liébert, Martineau et Lepasset, avaient eu pour résultat de forcer toutes les tribus des Flittas dans leurs derniers refuges. Le nombre des prisonniers s'élève à 4,000. Les goums fidèles ont fait un butin immense. Le gouverneur d'Oran, est arrivé le 2, au camp. Cinq

mais au moins serai-je tranquille après. »

— Il est très-abattu, M. Duclos ?

— Abattu, non, mais très-préoccupé.

— Cela revient au même.

— Pas précisément, parce qu'il songe bien moins à lui qu'à ses enfants.

— Ses enfants !... M. Duclos ?

— Eh mon Dieu ! sa fille, si vous voulez, mon cher Gartner, vous me poussez tellement de questions... Bref, il m'a envoyé hier à Ferrière, où se trouve en ce moment Mlle Laurence; elle doit tout ignorer jusqu'à nouvel ordre, j'ai fait à cet égard mille recommandations.

— N'avez-vous pas vu aussi M. Gustave ? n'était-il pas à Ferrière ?

— Pardonnez-moi, je voulais vous taire ces détails; vous avez dû remarquer que je me suis abstenu, dans mes lettres, de dire un seul mot qui pût réveiller en vous de pénibles souvenirs, et votre propre silence m'avait laissé penser que vous approuviez ma réserve.

— Merci, Noblot ! merci, je vous sais un gré infini de votre discrétion; j'en devinais bien le motif délicat, soyez-en sûr. Mais aujourd'hui parlez-moi franchement, à moins toutefois que vous ne soyez

obligé de garder certains secrets.

— Oh ! il n'y a aucun secret en tout ceci, je ne me serais pas chargé de porter des paroles que vous ne pussiez entendre. Jamais je ne me mêlerai à ce qui pourrait arriver de cruel pour vous.

Je serai en silence la main de ce petit homme qui avait un si grand cœur : je le retrouvais comme je l'avais laissé, bon, simple, droit, parfait dans l'amitié et le désintéressement. S'il avait été longtemps à comprendre ce que m'était Laurence, à présent il comprenait à merveille. Pour rien au monde il n'eût trahi un ami dans l'espoir de se créer à lui-même un mérite auprès de ceux dont sa position dépendait cependant.

— Eh bien, reprit-il, vous avez raison, je devais voir M. Gustave, lui apprendre ce qui venait d'arriver et le prier de venir à Ancenis en toute hâte. — Il est léger et fantasque, m'avait dit M. Duclos; qui sait si une partie de chasse ne l'arrêtera pas pendant deux ou trois jours ? répétez-lui bien que c'est une affaire sérieuse au plus haut point; qu'il vienne donc sans perdre une minute; le déficit doit être comblé d'ici à huit jours; puis nous entamerons les démarches nécessaires pour qu'il soit nommé à ma place. Héritier, ayant de l'argent comptant, rien

n'est plus facile pour lui que de verser le cautionnement : une fois responsable à son tour, j'espère que l'ordre et la règle lui viendront; un assujettissement ici le tirera de sa vie oisive et dépendante à Nantes.

— Heureusement pour moi, mon cher Gartner, j'ai été dispensé de tenir un pareil discours qui ne m'inquiétait pas peu, comme vous l'imaginez, sachant qui est Gustave et qui je suis. Il était à Nantes, retenu par une chute de cheval. Je suis revenu sans avoir rien fait. M. Duclos compte le relancer à Nantes; m'enverra-t-il encore ? voilà la question.

— Et les projets d'autrefois, dis-je avec quelque hésitation, le mariage... savez-vous où cela en est ?

— Au même point, je crois; M. Duclos le désire toujours, estimant que M. Gustave deviendra sage en devenant fonctionnaire; mais on n'en dit rien. M. Duclos est trop justement fier pour faire une semblable ouverture en ce moment.

— Pourrai-je voir M. Duclos ce matin ?

— Immédiatement, si vous voulez.

— Eh bien, mon ami, permettez-moi de vous quitter : je vais essayer de lui parler avant l'heure du bureau.

Je trouvai M. Duclos travaillé par un accès de

goutte. A ma vue, sa figure exprima un certain étonnement, il se souleva néanmoins et me tendit la main.

— Je vous suis reconnaissant de votre bon intérêt, me dit-il, quand je lui eus exprimé mes sentiments, plus vrais du reste et plus profonds qu'il ne pouvait le supposer. Oui, je suis malheureux effectivement; fasse Dieu que mon successeur soit moins volé que je ne l'ai été.

— Votre successeur, monsieur ?

— Sans doute.

— Vous allez quitter la Recette ?

— Eh ! je ne puis faire autrement : croyez-vous que je sois inépuisable ? il ne me reste pas cent mille francs net, pas mon cautionnement !

— Mais on peut trouver quelque argent chez ses amis.

— Oui, il y a plus d'un financier qui met le traitement dans sa poche et la responsabilité sur le dos des autres : telle n'est point ma méthode. On a tort de présenter un cautionnement comme un placement ordinaire, le Trésor ne l'entend pas ainsi : il y a des risques; voyez par mon exemple.

— Cependant si les risques à courir sont acceptés ?

cents représentants des tribus insurgées se sont présentés au général Rose pour faire leur soumission. Les nouvelles des provinces sont excellentes. Les journaux d'Alger disent que les chefs de la révolte seront déportés au Sénégal, et que les tribus insurgées seront désarmées et auront à payer de fortes contributions de guerre. »

RIXES SANGLANTES A ALGER.

On écrit d'Alger, le 30 juin, au *Moniteur* : Des rixes sanglantes auxquelles plusieurs centaines d'hommes ont pris part ont éclaté à Alger avant-hier dans la soirée.

Une querelle commencée dans un café maure entre un Mozabite et un Biskri au sujet d'une chanteuse mauresque a été, paraît-il, l'origine de ces scènes de violence qui se sont reproduites pendant les deux soirées de lundi et de mardi.

La rue Napoléon, la place Randon, les rues Rovigo et d'Isly ont été pendant plus d'une heure un champ de bataille où les Biskris et les Mozabites, armés de ces terribles bâtons qu'on nomme matraque, se sont heurtés avec des cris sauvages.

Un jeune homme de dix-huit ans a été tué ; son cadavre portait sur la tête une affreuse blessure qui avait dû causer une mort instantanée ; il présentait au ventre, sur les parties sexuelles, les traces de plusieurs morsures qui avaient saigné abondamment et qui témoignaient de la cruauté de ses adversaires.

Ce jeune homme était un Biskri, et il paraît avoir été tué par ses compatriotes qui, trompés par son costume, ont cru frapper en lui un homme des Beni-Mzab. Deux autres blessés ont été conduits à l'hôpital. Cinquante-cinq arrestations ont été opérées. Sur ce nombre, vingt-neuf inculpés ont été placés sous mandat de dépôt ; les autres ont été remis au bureau arabe, qui leur a infligé des punitions. On craignait que ces scènes de désordre ne se renouvelassent, mais les mesures énergiques prises par l'autorité ont pu heureusement les prévenir.

Voici ce qu'on lit à ce sujet dans le journal *l'Akhbar*, sous la date du 29 juin :

Hier soir, à sept heures et demie environ, des scènes de désordre se sont produites presque simultanément sur la place Randon, dans les rues Napoléon et d'Isly et sur divers points de la ville. Déjà, dans ces derniers jours, la police avait dû intervenir, entre les Biskris et les Mozabites, pour reprimer des querelles dans les cafés maures et des rixes sur la voie publique.

Hier, dès six heures, des mesures avaient été prises pour prévenir une collision qu'on présumait devoir être assez grave. De fortes patrouilles étaient organisées, et M. le commandant de place était prévenu que l'intervention de la force armée pouvait être nécessaire.

— Par qui pourraient-ils l'être, mon cher monsieur Gartner ; avec de pareils précédents ?

— Mon Dieu, par moi, sans aller plus loin ; si mon aide ne vous répugnait pas.

M. Duclos me regarda fixement sans répondre. « Singulier homme ! » se dit-il entre les dents.

— Ainsi, reprit-il à haute voix, vous avez été deux ans dans mes bureaux sans m'accorder un quart d'heure de confiance ; et aujourd'hui vous me donniez tout-à-coup une pareille preuve de dévouement !

— Les circonstances expliqueraient tout, répliquai-je ; si nous avions le temps de nous y arrêter ; mais soyez sûr, monsieur, que ma proposition est sérieuse ; le hasard m'a valu une part notable dans la mine de Chalonnès ; je suis en mesure de compléter votre cautionnement, et prêt à le faire.

— Mais les risques ?... vous avez sans doute quelque combinaison en tête. Je sais qu'il y a des charges, celles d'agent de change, par exemple, où plusieurs intéressés se groupent à côté du titulaire. Un partage dans les bénéfices explique l'association ; mais cela ne se voit guère dans les places de finance.

(La suite au prochain numéro.)

Par mesure de précaution, les piquets étaient placés dans la haute ville et sur la place Randon.

A sept heures et demie, une cinquantaine de Biskris, armés de barres de fer ou de matraques, ont fait invasion sur la place Randon. Se voyant en présence de la force armée et de la police, ils ont pris la fuite. Plusieurs ont pris la direction de Rovigo. Ils ont été vigoureusement poursuivis ; quelques-uns ont été arrêtés. Mais déjà, au deuxième tournant Rovigo, les fuyards avaient rencontré et frappé deux indigènes. L'un d'eux, dont le nom est encore inconnu, a reçu un coup de matraque au dessus de la tempe droite. La mort a été immédiate.

Entre huit et neuf heures les Biskris et les Mozabites se sont rencontrés sur plusieurs points, rue Napoléon, rue Rovigo, et la collision, sans être sanglante, n'en était pas moins fort grave. La troupe, la gendarmerie, la police, les patrouilles indigènes sont intervenues.

A neuf heures et quelques minutes, tout était terminé, l'ordre était rétabli.

Grand nombre d'arrestations ont eu lieu. Cinquante-cinq individus ont été conduits dans les geôles de la police centrale et de la place.

Une instruction est commencée. Un agent de police indigène a reçu un violent coup de bâton. Trois indigènes ont été blessés. Deux ont été immédiatement transportés à l'hôpital. Les blessures sont sans gravité.

L'instruction découvrira sans doute les causes de ce déplorable conflit.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Le *Moniteur* publie la dépêche télégraphique suivante :

« Vichy, le 7 juillet, à 6 h. 59 du soir.

» L'Empereur, parti ce matin de Fontainebleau à onze heures, vient d'arriver à Vichy à 5 heures.

» Sa Majesté a été reçue avec un très-vif enthousiasme par les populations de la ville et des environs.

» L'Empereur a été complimenté à la gare par le maire, à la tête du conseil municipal, et, en arrivant à sa résidence, Sa Majesté a assisté au défilé de la garde nationale.

» L'Empereur est accompagné de S. Exc. M. Béhic, ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics ; de M. Mocquard, sénateur, chef du cabinet ; de ses aides-de-camp, les généraux de division baron de Béville, Fleury, premier écuyer ; colonel marquis de Toulangeon et colonel comte Lepic ; du commandant Stoffel, officier d'ordonnance ; de M. Davilliers, écuyer ; de M. le marquis de Clermont-Tonnerre, chef d'escadron d'état-major, et de M. Piétri, attaché au secrétariat. »

— Des correspondances de Madrid assurent que le roi d'Espagne viendra faire une visite de courtoisie à l'Empereur et à l'Impératrice pendant le séjour de Leurs Majestés à Biarritz.

— Le *Moniteur* contient un décret impérial qui ordonne la création de titres *nominatifs* et *fixes* en faveur des propriétaires de rentes 3 0/0 qui en feront la demande ;

Un autre décret qui promulgue l'arrangement conclu entre la France et l'Italie pour régler les mesures de quarantaine de navires ; décret portant cette innovation que le navire lui-même sera soumis à la quarantaine, comme les passagers, parce que la cale est souvent un foyer de contagion pestilentielle ;

Enfin, un rapport très-remarquable, très-soigneux et fort libéral de M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics sur les résultats qu'a eus depuis un an le décret du 22 juin 1863 rendant la liberté au commerce de la boulangerie.

Ces résultats sont satisfaisants ; toutefois, M. Béhic propose d'en continuer l'épreuve avant de décider si la taxe municipale doit être absolument supprimée.

Chronique Locale.

Dans la nuit de samedi à dimanche, à une heure du matin, le feu s'est déclaré, rue de Fenet, à la manufacture de MM. Mayaud frères, dans un ancien bâtiment qui servait de dépôt aux articles fabriqués. En moins d'une heure tout ce bâtiment a été consumé. Grâce à la bonne direction des secours, à l'activité des pompiers et au concours de toute la population, le feu a été circonscrit dans son foyer primitif. Les diverses autres parties de l'usine ont été préservées, ainsi que la maison de M. Julienne.

Toutes les pompes de la ville, celle de l'École de cavalerie, et celle du chemin de fer ont été mises en batterie devant le bâtiment incendié, et ont versé des torrents d'eau sur les décombres sous lesquels brûlaient de grandes quantités de marchandises consistant en bois ouvrés et guillochés.

Cet incendie n'ayant pas atteint les ateliers, les ouvriers ont pu reprendre dès hier leurs travaux.

Toutes les autorités de Saumur se sont transportées sur les lieux du sinistre : M. le Sous-Préfet, M. Chedeau adjoint au maire, M. le général Crespin, M. le capitaine de Gendarmerie, les gendarmes et la police, organisaient les chaînes. A trois heures du matin, chacun rentrait chez soi.

On ignore encore la cause de ce sinistre. Le tout était assuré.

M^{me} Priou a fait, hier matin, dans la vigne de M. Jousset, les expériences qu'elle avait annoncées. Les spectateurs ont été très-satisfaits de son mode d'opérer et du résultat obtenu sur des raisins traités la semaine dernière, par M^{me} Priou, dans ce même clos.

Après avoir fait connaître, le mode d'application de ses trois systèmes : traitement de la souche en hiver, traitement par la poudre au moment de la floraison et traitement du verjus par la *liqueur oïdiocide*, M^{me} Priou a donné communication des certificats qui lui ont été délivrés par les notabilités de la Gironde.

Tous les assistants ont aussitôt pris l'engagement de traiter leurs vignes par ce nouveau procédé, qui promet les plus heureux résultats.

Dépôt de la poudre et de la *liqueur oïdiocide*, rue de la Visitation, 31, chez M. Pinard.

L'exposition nationale d'Angers a été close dimanche dernier par la distribution des récompenses décernées aux exposants par le jury. Nous nous félicitons de voir Saumur occuper sur la liste un noble rang ; les nombreux prix décernés à nos concitoyens, témoignent hautement de la prospérité de l'industrie dans notre arrondissement et de la valeur reconnue à ses divers produits.

Voici la liste des récompenses pour notre arrondissement :

1^{re} DIVISION. — AGRICULTURE.

1^{re} CLASSE. — MACHINES AGRICOLES.

Médaille de vermeil,
Fuselier, de Montreuil-Bellay.

Médaille de bronze,
Samson-Guillemet, de Chemellier.

Mention honorable,
Faucher, de Vihiers.

3^{me} CLASSE. — PRODUITS VINICOLES.

Médaille de bronze,
Victor Cousineau, de Saumur.

2^{me} DIVISION. — INDUSTRIE.

2^{me} CLASSE.

Rappel de médaille d'argent,
Lambourg, de Saumur, objets émaillés.

Médaille de bronze,
Léon Leroy, de Vihiers, carreaux et briques.

Mentions honorables,
De St-Pern et C^{ie}, de Chenetutte, chaux hydraulique.

Pierre Posson, de St-Lambert-des-Lévées, meules.

5^{me} CLASSE. — AMEUBLEMENT.

Médaille de bronze,
Joseph Ratouis, de Saumur, billard.

6^{me} CLASSE. — CARROSSERIE.

Médaille d'or,

Lefèvre Cochard et C^{ie}, de Fontevault, ressorts de voitures.

7^{me} CLASSE. — PRODUITS CHIMIQUES.

Mention honorable,

Pasquier, de Saumur, encre.

8^{me} CLASSE. — SUBSTANCES ALIMENTAIRES.

LIQUEURS.

Rappel de médaille de bronze,

Ménier, de Saumur, liqueurs.

Médailles de bronze,

Bolognesi, de Saumur, liqueurs.

Combiér, de Saumur, liqueurs.

10^{me} CLASSE.

Mentions honorables,

Raimbault, de Saumur, cartes routières.

Détriché, de Saumur, tableaux de comptabilité.

Leroch, de Saumur, photographies.

SECTION D'HISTOIRE NATURELLE.

Médaille de bronze,

Du Landreau, de Martigné-Briand, fossiles recueillies par lui-même.

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

Mention honorable,

Raimbault, de Saumur, pour sa carte des antiquités romaines et celtiques.

SECTION DES BEAUX-ARTS.

Médaille d'argent,

De Kock, peintre, à Saumur.

Médailles de bronze,

M^{lle} Jeanne de Kock, peintre, à Saumur.

M^{lle} Yvonne de Kock, peintre, à Saumur.

L'inspecteur d'académie en résidence à Angers, fait connaître que les inscriptions pour le baccalauréat (session d'Angers) seront reçues dans ses bureaux, à la préfecture de Maine-et-Loire jusqu'au 15 juillet, 4 heures du soir, en ce qui concerne le baccalauréat ès-sciences, et jusqu'au 25 du même mois pour le baccalauréat ès-lettres.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Londres, 11 juillet. — Le *Times* démontre la nécessité d'un changement dans la politique étrangère de l'Angleterre. Ce changement devrait être basé sur un système de non-intervention véritable.

Le *Morning-Post* dit que la crise ministérielle à Copenhague signifie que le roi Christian veut la paix et désire faire entrer le Danemark tout entier dans la confédération germanique.

D'après le *Post*, la France ne permettrait pas cela. Le deuxième acte de la question danoise commence.

Le *Morning Herald* nie que le ministère ait remporté une victoire parlementaire.

Le *Daily News* dit que le vote de la chambre des communes prouve que le peuple anglais veut avant tout la non-intervention.

Copenhague, 11 juillet. — Le nouveau Cabinet est constitué. Il a pour président M. de Moltke ; le général Hansen, à la guerre ; M. de Quaade, à l'extérieur ; M. Scheel, à la justice ; M. Heltzen, à l'intérieur.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

L'administration de l'*Illustration*, ne pouvant répondre par lettre spéciale aux nombreuses demandes qui lui sont adressées pour avoir des renseignements sur la FRANCE NOUVELLE ILLUSTRÉE, dont le premier numéro vient de paraître, nous prie d'insérer la note suivante :

L'*Illustration*, qui a déjà publié huit numéros sur les changements et embellissements de Paris, vient de faire paraître le premier numéro de la *France nouvelle illustrée*.

Ce premier numéro, consacré aux importantes transformations qu'a subies, dans les dernières années, la ville de Marseille, contient :

Texte : Au lecteur. — I. Préliminaires. — II. Plan des agrandissements de Marseille. — III. Palais impérial. — IV. La Bourse. — V.

L'hôtel de la Préfecture. — VI. Les nouveaux Ports; les Docks. — VII. La rue de Noailles. — VIII. Fontaine des allées de Meilhan. — IX. Chapelle de Notre-Dame de la Garde. — X. Église Saint-Joseph. — XI. Fontaine des Capucins. — XII. Église Saint-Michel. — XIII. Place Saint-Michel. — XIV. Square de la butte des Moulins.

Gravures: Plan des agrandissements de Marseille. — La Bourse. — Nouvel hôtel de la préfecture (façade). — Hôtel de la préfecture: la Cour d'honneur. — Les nouveaux Ports et les établissements de la compagnie des Docks. — La rue de Noailles. — Fontaine des allées de Meilhan. — Chapelle de Notre-Dame de la Garde. — Église Saint-Michel. — Place Saint-Michel. — Square de la butte des Moulins.

Cet ouvrage, où nous ferons pour toutes les villes de France ce que nous faisons en ce moment pour Marseille, sera, comme le *Paris*

nouveau illustré, dont il est la suite, envoyé, à titre gratuit, à tous les abonnés de l'*Illustration*.

La *France nouvelle illustrée* paraîtra à des époques indéterminées, mais assez rapprochées, au fur et à mesure que nous aurons réuni les éléments nécessaires pour composer un numéro.

Cet ouvrage n'étant pas périodique, nous ne recevons pas d'abonnements. — Les huit numéros du *Paris nouveau illustré*, ainsi que le premier numéro de la *France nouvelle illustrée*, sont envoyés gratuitement à tout souscripteur d'un abonnement d'un an à l'*Illustration*, dont le prix est de *trente-six francs*. Tous les numéros qui paraîtront de ces deux publications, pendant la durée de l'abonnement, seront aussi envoyés gratuitement aux abonnés.

L'administration, rue Richelieu, 60, à Paris, envoie, comme specimen, un numéro du jour-

nal à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

M. DUPIN, procureur général à la Cour de cassation, vient d'ajouter un TROISIÈME OPUSCULE au *PROCÈS DE JÉSUS*, réponse péremptoire à de récentes publications. — Un volume grand in-32, de 320 pages, 2 fr. (*Voir aux annonces.*)

Marché de Saumur du 9 Juillet.

Froment (l'hectol.)	16 69	Huile de lin.	56 —
2 ^e qualité.	16 04	Paille hors barrière	34 50
Seigle.	10 —	Foin . . . id.	68 66
Orge	9 50	Luzerne (les 750 k)	70 20
Avoine anc. (entrée)	10 —	Graine de trèfle . . .	—
Fèves	12 —	— de luzerne.	—
Pois blancs	5 20	— de colza.	30 —
— rouges	5 20	— de lin	29 —
Cire jaune (50 kil.)	200 —	Amandes en coques (l'hectolitre)	—
Huile de noix ord.	60 —	— cassées (50 k.)	—
— de chenevis	50 —		

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).

Coteaux de Saumur 1863.	1 ^{re} qualité	60 à
Id.	2 ^e id.	50 à
Ordin., envir. de Saumur, 1863	1 ^{re} id.	48 à
Id.	2 ^e id.	45 à
Saint-Léger et environs 1863,	1 ^{re} id.	45 à
Id.	2 ^e id.	40 à
Le Puy-N.-D. et environs 1863.	1 ^{re} id.	40 à
Id.	2 ^e id.	38 à
La Vienne, 1863.		32 à

ROUGES (3).

Souzay et environs 1863.		80 à
Champigny, 1863.	1 ^{re} qualité	180 à
Id.	2 ^e id.	120 à
Varrains, 1863.		70 à
Bourgueil, 1863.	1 ^{re} qualité	100 à
Id.	2 ^e id.	90 à
Restigny 1863.		70 à
Chinon, 1863.	1 ^{re} id.	68 à
Id.	2 ^e id.	60 à

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 30 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE PROPRIÉTÉ

Située dans les communes de Verrée et des Tuffeaux, à 6 kilomètres de Saumur, consistant en :
Quatre fermes cont. h. a. c.
nant ensemble. 116 » »
Et des bois-taillis
d'une contenance de 124 20 87

Total de la contenance 240 20 87
S'adresser audit M^e LEROUX. (321)

Etude de M^e LOISELEUR, notaire à Neuillé près Saumur.

A VENDRE DE GRÉ À GRÉ,

Une BELLE FERME, située commune de Blou, nommée la JOUBARDIÈRE d'une contenance approximative de 20 hectares.

Cette ferme est susceptible de division.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, au dit M^e LOISELEUR, notaire à Neuillé. (322)

Etudes de M^e LOISELEUR, notaire à Neuillé, et de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

De gré à gré,

Une jolie propriété d'agrément, nommée LES BOUTARDIÈRES, située commune de Neuillé, près du bourg, et à peu de distance de Saumur.

Cette propriété, d'un abord très-facile en toutes saisons, comprend : une maison de maître de construction récente, en très-bon état; vastes servitudes, cuves, pressoir, caves en roc; jardins anglais; jardins potagers plantés d'arbres fruitiers d'une belle venue et en plein rapport; verger affilé de vigne blanche et de beaux arbres fruitiers, et une vigne rouge, en très-bon état, dans le meilleur crû de Neuillé; le tout d'une superficie de 4 hectares 80 ares 65 centiares.

Il sera accordé toutes facilités pour les paiements.

S'adresser, pour tous renseignements et pour visiter les lieux, à M^e LOISELEUR, notaire à Neuillé.

Et, pour traiter, soit au dit M^e LOISELEUR, soit à M^e LAUMONIER, notaire à Saumur. (325)

A CÉDER

A un prix très-modéré.

Un beau FONDS DE SERRURERIE, avec très-belle clientèle.

S'adresser chez M. LAFAY, rue de la Visitation, à Saumur. (324)

A CÉDER,

Tout ou partie d'une FABRIQUE DE VINAIGRE, en pleine activité, et commerce de vins en gros (près Nantes)

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE, UN

TRÈS-BEAU JARDIN

De 50 ares, bien planté d'arbres fruitiers en plein rapport, sis au Carrefour, commune de Saint-Lambert, à 2 kilomètres de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M^e TOUCHALEAUME, notaire. (295)

A VENDRE

Une BELLE CÛVE EN CHÈNE, bien ferrée, à tirer 50 poinçons de vin rouge.

S'adresser, pour la voir, chez M^e DELANDES DE BAGNEUX, et, pour traiter, à M. LETAILLÉ, menuisier, rue Brault, à Saumur. (314)

A CÉDER

Pour cause de décès,

Une très-bonne CHARGE D'HUISSIER, dans le département de Saône-et-Loire.

Mise à prix. 6,500 fr.

S'adresser à M. CORMERY, rue Verte, Saumur. (277)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

BOUTIQUE et portion de MAISON, rue Royale.

S'adresser à M^e RAGUIDEAU.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. le docteur FOUCTEAU a transféré son domicile rue Neuve-du-Champ-de-Foire, au-dessus des remises de M. Tocheport. (303)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le CABINET D'AFFAIRES de M. CORMERY est transféré rue Verte, en face de M. Valère, jardinier, près du Champ-de-Foire. (190)

Maladie de la Vigne.

POUDRE ANTI-OÏDIQUE

De A. BAUDRIMONT et H. LE MAT.

Plus active que le soufre, n'exposant pas dans son emploi aux mêmes dangers, et revenant à moitié meilleur marché, elle agit par toutes les températures, fortifie la vigne et améliore la qualité du vin, auquel elle contribue à donner une saveur franche, pure et exempte de tout mauvais goût.

Les résultats en sont attestés par plus de 200 propriétaires de la Gironde, parmi lesquels S. Em. le cardinal-archevêque de Bordeaux.

Agents à Saumur, pour tout le département, MM. SALOMON et BENARD, rue Beaupaire. (162)

NOUVELLE SOUSCRIPTION

Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

DICTIONNAIRE

DE LA

CONVERSATION

ET DE LA LECTURE

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES,

Sous la direction de M. W. DUCKETT.

SECONDE ÉDITION

Seize volumes, grand in-8°, format dit Panthéon littéraire, de 800 pages chacun, à deux colonnes,

Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet : 195 francs au lieu de 400 francs,

prix de la 1^{re} édition.

LECTEURS DE M. RENAN

Lisez le Procès de JÉSUS par M. DUPIN

Procureur général à la Cour de cassation,

Un Volume grand in-32 de 320 pages,

NOUVELLE ÉDITION

AUGMENTÉE D'UN TROISIÈME OPUSCULE DE 72 PAGES.

Papier ordinaire, 2 fr. et 2 fr. 50 c. franco. — Vêlin, 3 fr. et 3 fr. 50 c. franco.

Chez tous les Libraires de France et de l'Étranger

ET CHEZ L'ÉDITEUR,

4, RUE DES POITEVINS, FAUBOURG SAINT-GERMAIN, PARIS.

Envoyer Mandats ou Timbres-Poste.

Un Prospectus est expédié sans frais aux personnes qui en font la demande franco.

Nous tenons de bonne source que l'Exemplaire du *Procès de Jésus*, remis par l'auteur à N. S. P. LE PAPE PIE IX, reste constamment déposé sur le bureau de Sa Sainteté.

Cet ouvrage, qui a obtenu les suffrages du Clergé, notamment des Cardinaux, Archevêques et Evêques de Bourges, Nevers, Paris, etc., a sa place marquée dans toutes les bonnes Bibliothèques.

Il a été publié en espagnol et en anglais, et doit être prochainement reproduit en italien.

Il se vend aussi à Saumur, chez M. Paul GODET, imprimeur-libraire, M. JAVAUD et M^e ASSAILLY, libraires.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 9 JUILLET.			BOURSE DU 11 JUILLET.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	66	»	15	66 05	»	05
4 1/2 pour cent 1852.	93 80	»	25	93 80	»	»
Obligations du Trésor.	435	»	»	436 25	1	25
Banque de France.	3375	25	»	3400	25	»
Crédit Foncier (estamp.).	1210	»	»	1220	10	»
Crédit Foncier, nouveau.	1220	»	»	1220	»	»
Crédit Agricole	770	»	»	765	»	5
Crédit industriel.	720	»	5	725	5	»
Crédit Mobilier	970	3	75	985	15	»
Comptoir d'esc. de Paris.	850	2	50	850	»	»
Orléans (estampillé)	867 50	»	1 25	870	2	50
Orléans, nouveau	782 50	2	50	785	2	50
Nord (actions anciennes).	958 75	»	2 50	967 50	8	50
Est.	470	»	2 50	472 50	2	50
Paris-Lyon-Méditerranée.	897 50	10	»	895	»	2 50
Lyon nouveau.	897 50	7	50	900	2	50
Midi.	637 50	7	50	640	2	50
Ouest	505	»	5	505	»	»
C ^e Parisienne du Gaz.	1635	10	»	1640	5	»
Canal de Suez.	467 50	»	»	482 50	15	»
Transatlantiques.	560	»	1 25	560	»	»
Emprunt italien 5 0/0.	67 80	»	15	68 15	»	35
Autrichiens	400	2	50	401 25	1	25
Sud-Autrich.-Lombards.	532 50	»	3 75	535	2	50
Victor-Emmanuel	355	7	50	355	»	»
Russes	»	»	»	»	»	»
Romains.	347 50	3	75	348 75	1	25
Crédit Mobilier Espagnol.	577 50	1	25	587 50	10	»
Saragosse	530	2	50	526 25	»	3 75
Séville-Xérés-Séville	420	3	75	427 50	7	50
Portugais	280	10	»	280	»	»

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	300	»	»	300	»	»
Orléans	292 50	»	»	291 25	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	291 25	»	»	290	»	»
Ouest	286 25	»	»	286 25	»	»
Midi.	285	»	»	285	»	»
Est.	286 25	»	»	283 75	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.